

## Ashtart

('Štrt)

M.-H. Fantar

---



### Édition électronique

URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1190>  
ISSN : 2262-7197

### Éditeur

Peeters Publishers

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1989  
Pagination : 962-968  
ISBN : 2-85744-443-5  
ISSN : 1015-7344

### Référence électronique

M.-H. Fantar, « Ashtart », in Gabriel Camps (dir.), 7 | *Asarakae – Aurès*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 7), 1989 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 04 février 2017.  
URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1190>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 février 2017.

© Tous droits réservés

---

# Ashtart

('Štrt)

M.-H. Fantar

---

- 1 Pour la connaissance d'Ashtart en Afrique du Nord, l'historien dispose d'une documentation riche et diverse ; on lui attribue, mais sans certitude absolue, les vestiges d'un temple à Ras ed Drekk non loin d'el-Haouaria au Cap Bon en Tunisie, les restes d'un autre temple d'époque romaine reconnus à Sicca Veneria, l'actuelle ville du Kef et une riche collection de figurines de terre cuites appartenant aux périodes punique et romaine ; on a également attribué à Ashtart les images d'une déesse assise sur un trône comme celles qui ont été découvertes en Sicile occidentale en Espagne et surtout en Orient sémitique. Les auteurs de l'Antiquité gréco-latine fournissent toute une gerbe d'informations qui semblent se rapporter à la déesse Ashtart dont le nom peut varier d'un auteur à un autre et d'une époque à une autre : Athéna, Junon, Héra, Aphrodite, Vénus etc. Dans certains cas, Ashtart semble avoir été identifiée à Isis, Hathor et même Nit, divinités égyptiennes dont le culte est attesté en Afrique du Nord.
- 2 Mais les données les plus sûres que l'on puisse mettre au dossier d'Ashtart sont fournies par l'épigraphie punique et néopunique dont le gros a été découvert à Carthage : dédicaces, ex-voto, onomastique ; la plupart de ces inscriptions ont été publiées au *Corpus Inscriptionum Semiticarum* dans sa *Pars Prima*.
- 3 Il y aurait lieu enfin de recourir à l'historiographie arabe du moyen-âge notamment en ce qui concerne la Kahéna, reine des Berbères du temps de la conquête du Maghreb par les Arabes au VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.
- 4 Sur la base de cette documentation nord-africaine, et à la lumière des témoignages archéologiques, historiographiques et épigraphiques de Méditerranée orientale et occidentale, Ashtart se présente comme une très vieille divinité présente depuis la plus haute antiquité dans tous les panthéons sémitiques sous des noms divers, Ishtar en Mésopotamie, Ashtart en Syrie-Palestine comme dans toutes les autres cités phéniciennes d'Orient et d'Occident : Tyr, Sidon, Mozia, Eryx, Malte etc., son culte ayant été largement diffusé.

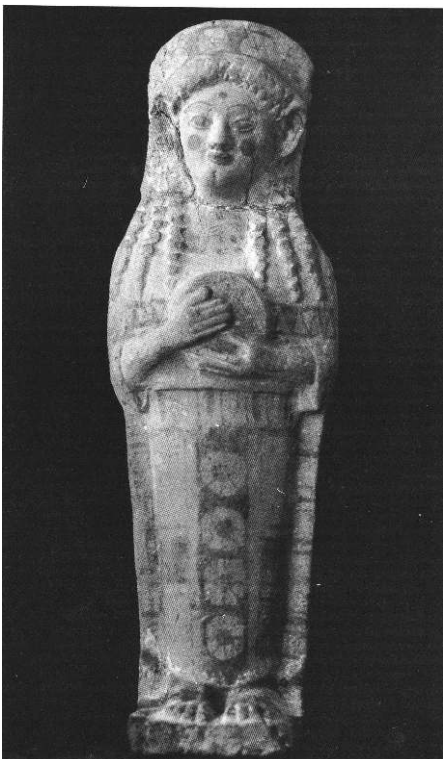
- 5 Les Prophètes de l'Ancien Testament dénoncèrent ceux parmi les Juifs qui avaient consenti à se prosterner devant les autels d'Ashtart. « Voici que moi, je déchire le royaume de la main de Salomon et je t'en donnerai dix tribus et il lui restera une tribu en considération de mon serviteur David et en considération de Jérusalem, la ville que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël. C'est qu'il m'a abandonné et s'est prosterné devant Ashtart, divinité des Sidoniens » (I Rois, XI, 31-33).
- 6 Ashtart avait également reçu un culte en Egypte où elle porta, entre autres, le titre de « maîtresse des chevaux », et « dame des chars », ce qui semble en souligner le caractère guerrier. Son image y était présentée par la statuaire comme par la glyptique ; elle avait un temple à Memphis et une place dans les contes et légendes populaires.
- 7 C'était aux Phéniciens voyageurs et commerçants que le culte de cette déesse dut sa très large diffusion en Méditerranée ; à Délos, on a recueilli un ex-voto du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. avec une dédicace en langue et en écriture grecques adressées à Zeus Ourios et à Astarté Palestinienne Aphrodite Uranie, faite par un Ascalonite pour avoir été sauvé des pirates. Mais le culte d'Ashtart semble avoir connu sa plus grande extension et son épanouissement le plus éclatant dans les cités phéniciennes de Méditerranée occidentale et surtout en Afrique du Nord. Les fouilles Italiennes à Malte ont abouti à l'identification d'un sanctuaire d'Ashtart à Tas-Silg où plus tard, à l'époque romaine, elle apparaît sous le nom de Junon. Elle avait un temple à Gozzo attesté par une inscription phénicienne (CIS. I, 132). Pour la Sicile, il y a le fameux temple d'Eryx connue surtout par la pratique de la prostitution sacrée ; les vieilles traditions orientales de Mésopotamie et de Chypre semblent avoir trouvé là un terrain favorable et peut-être des rites locaux semblables. Sur une inscription punique de Sardaigne, Ashtart porte le titre de mère (CIS. I, 140). Les textes punique et étrusque de Pyrgi, gravés, sur deux feuilles d'or, semblent établir une certaine équivalence entre Ashtart et Junon. Quant à l'Espagne, le culte de cette déesse y est attesté par une statuette dotée d'une inscription phénicienne que l'on a située au VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (M.G. Amadasi Guzzo, *Iscrizioni*, p. 8-149-151).
- 8 En Afrique du Nord, le culte d'Ashtart semble avoir été fort répandu, jouissant de la ferveur de toutes les couches de la société depuis l'aube de la présence phénicienne jusqu'à la conquête arabo-islamique. Le mythe de la fondation de Carthage réserve une place à Ashtart et à son grand prêtre qui accepta de se joindre aux émigrants fondateurs de Carthage. Parmi les vierges qui devaient se livrer à la prostitution sacrée certaines furent enlevées pour garantir la pérennité démographique et culturelle de la future fondation. Dans les écrits de Justin (XVIII, 4-6) cette déesse s'appelait Junon.
- 9 Aux témoignages de haute époque, il conviendrait de joindre un pendentif trouvé dans une tombe de Carthage datable du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Le bijou porte une dédicace en langue et en écriture phéniciennes adressée à Ashtart et à Pygmalion. Au cours de toute l'histoire de la métropole punique, le culte de cette déesse semble avoir été vivace, comme en témoignent l'onomastique, la coroplastie, la statuaire, les ex-voto, les dédicaces de temples et autres invocations. Des noms connus Bodashtart, Gerashart, Amatashtart étaient très fréquents à Carthage. Parmi les dédicants du tophet de Salambo, on a rencontré des serviteurs du temple de Milk-Ashtart. Un ex-voto fut érigé par un prêtre d'Eshmoun-Ashtart ; une stèle a été offerte par Arishtbaal qui se déclara « servante d'Ashtart Erycine ». On a relevé la présence du théonyme dans l'onomastique punique de Cirta notamment sur les stèles du sanctuaire d'el-Hofra.

- 10 Découverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par le Père Delattre, une inscription punique mentionne la construction et l'aménagement de temples consacrés aux déesses Ashtart et Tanit du Liban. Le texte appartiendrait au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C (CIS.1, 3914). Plus tard, sans doute au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. le culte d'Ashtart est attesté en Tunisie centrale, non loin de Maktar par une inscription néopunique inédite.
- 11 A l'époque romaine, elle apparaît sous d'autres théonymes dont les plus courants semble avoir été Vénus comme, par exemple, à Sicca Veneria où son culte était, d'après Valère Maxime (II, 6, 15) lié à la prostitution sacrée. Le temple de Vénus à Sicca est également attesté par des vestiges archéologiques récemment mis au jour et par des inscriptions latines (CIL, VIII, 15881 et 15894).
- 12 La diffusion et la pérennité du culte d'Ashtart semble pouvoir s'expliquer par le substrat.
- 13 Dans l'un des panthéons libyques, on remarque la présence d'une déesse que Hérodote désigna sous le nom d'Athéna. « Mais ceux qui habitent autour du lac Tritonis sacrifient surtout à Athéna et après elle à Triton et à Poséidon. Aussi bien le costume et les égides des statues d'Athéna ont elles été empruntés par les Grecs aux Libyennes » (Hérodote, IV, 188-189) ; ailleurs l'historien d'Halicarnasse décrit une fête chez les Machlyes et les Auses, deux tribus libyques qui vivaient autour du Lac Tritonis qui est célébrée en l'honneur d'Athéna\*, c'est-à-dire une déesse libyque baptisée Athéna sans doute à cause d'une certaine ressemblance sur le plan de la genèse et des fonctions.
- 14 Pour Athéna, Stéphane Gsell proposa d'y voir soit la déesse égyptienne Nit adorée à Saïs depuis une très haute antiquité, son culte étant attesté déjà au IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. soit encore la déesse phénicienne Ashtart dont le caractère guerrier ne fait certes l'objet d'aucun doute. Mais pourquoi ne pas admettre avec Hérodote les origines libyques de « *la divinité indigène que nous appelons Athéna* »
- 15 Introduit par les Phéniciens, le culte d'Ashtart semble avoir donc trouvé un terrain particulièrement favorable notamment à cause de l'existence d'une déesse indigène qui lui était semblable sinon identique. Par certains aspects, le texte d'Hérodote rappelle la mythologie syrienne ou cananéenne. Comme Ashtart, la déesse libyque dite Athéna, entretient des rapports intimes avec la mer tant pour sa naissance que pour ses fonctions ; l'hostilité d'Ashtart ugaritique à l'égard de Yam, dieu de la mer, rappelle les griefs de la déesse libyque contre son père Poséidon. L'une s'associe à Baal ; l'autre à Zeus. Il y a là des correspondances et des interférences qui ne facilitent point la tâche de l'exégète s'il essaie de faire le départ entre les éléments autochtones et les apports de l'extérieur, qu'il s'agisse d'influences phéniciennes ou d'extrapolations grecques.
- 16 Pour ses fonctions et son iconographie, Ashtart en Afrique du Nord reste insuffisamment connue. Il y a lieu de regretter l'absence d'une monographie se référant à un dossier convenablement et systématiquement instruit. Dans l'état actuel des connaissances, Ashtart en Afrique du Nord se présente comme une divinité complexe, fruit d'un syncrétisme dont il est difficile de faire l'analyse. Sur un substrat libyque sont venus se greffer des éléments égyptiens, phéniciens et grecs, une complexité qui n'a cessé de s'accroître au fil des siècles et des expériences.

1. Statue en bois représentant Ashtar (?), trouvée dans une sépulture d'Arg el Ghazouani, datée du IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (photo INAA-CEPPAL).



2. Astart serrant un tympanon sur sa poitrine. Statuette en terre cuite (photo INAA-CEPPAL).



- 17 Le rite de la prostitution sacrée qui relève de ses fonctions de déesse de l'amour et de la fécondité attesté, notamment à Sicca Veneria, pose le problème de savoir s'il s'agit d'une pratique autochtone nourrie et revigorée par des apports externes venus directement de Phénicie ou par l'intermédiaire du sanctuaire d'Ashtart érycine comme semble y inviter Solin en attribuant la fondation de Sicca à des Sicules qui y auraient transplanté le culte de la déesse d'Eryx (Solin XXVII, 8). Une autre tradition d'Elieen (*Nat. anim.* IV, 2) concerne un séjour annuel de la déesse érycine à Sicca. Elle s'y rend, accompagnée de ses colombes.
- 18 Nous avons déjà signalé une inscription punique découverte au tophet de Salambo, mentionnant le sacrifice accomplie par une certaine Arishatbaal qui, se disait « servante d'Ashtart érycine » (CIS. I, 3776). On est tenté de mettre la présence d'Arishatbaal à Carthage en rapport avec son voyage et son séjour en Afrique du Nord et sans doute à Sicca pour des cérémonies dont nous ignorons tout mais que le texte d'Elieen transpose en parlant d'un déplacement annuel de la déesse à Sicca. Nous savons par une autre inscription punique que la déesse Ashtart avait un temple à Carthage (CIS, I, 3914). Etait-il ouvert à la pratique de la prostitution sacrée ? Dans l'état actuel de la documentation disponible, rien ne permet ni de l'affirmer ni de l'infirmier.
- 19 Parmi ses autres fonctions, Ashtart semble avoir été la déesse protectrice des marins, des soldats et des morts dans leurs tombes. A Ras-ed-Drek nous croyons (mais sous toute réserve) avoir mis en évidence les restes d'un temple à Ashtart sur un cap surplombant la mer et tout proche d'une forteresse punique. Rappelons d'autre part que Sicca était une ville de garnison, surveillant les frontières numido-carthaginoises et abritant les soldats en temps de paix.
- 20 Ashtart avait également une sollicitude toute particulière en faveur de la quiétude des morts. On rencontre ses images sculptées ou moulées par le coroplaste dans les tombes puniques de Carthage et dans d'autres cités d'Afrique du Nord. Il s'agit entre autres de figurines représentant la déesse serrant le tympanon contre la poitrine. Nous avons attribué à Ashtart la statue de bois par nous découverte dans une tombe punique du Cap Bon dite de Arg-el-Ghazouani. Elle daterait de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du début du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.
- 21 Plus tard, à l'époque romaine, on trouve souvent dans les sépultures de Sousse, d'El-jem et de leurs environs, des figurines de terre cuites qui représentent Venus, sans doute héritière d'Ashtart.
- 22 Pour les fonctions et l'iconographie de la déesse, on peut ajouter qu'elle était en Orient qualifiée de reine des cieux (Jérémie VII, 44) et que parmi ses animaux préférés il y a lieu de mentionner le cheval, le lion et la colombe.
- 23 A Kerkouane, nous avons recueilli l'image en terre cuite d'un couple divin assis sur un divan ayant deux sphinx pour accoudoirs ; nous y avons reconnu Ashtart, déesse des soldats, accompagnée de son époux, tout comme Ishtar et son époux en Mésopotamie. Les bijoux, les fleurs, la grenade, la couronne et le diadème figurent dans la palette iconographique d'Ashtart. Mais il faut retenir que pour l'Afrique du Nord, l'identification de la déesse se fait exclusivement par la méthode comparative : l'état actuel de la documentation ne fournit aucune image que l'on puisse attribuer à Ashtart avec certitude. La tâche s'avère d'autant plus difficile que la déesse Tanit semble en avoir très tôt partagé les fonctions et l'iconographie.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BARROIS A.G., *Manuel d'Archéologie biblique*, t. II, Paris, 1953, p. 394-398.
- BLAZQUEZ J.M., *Tartessos y los origenes de la colonizacion fenicia en Occidente*, 2<sup>e</sup> éd., Salamanca, 1975.
- CLERMONT-GANNEAU Ch., *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. I, Paris, 1888, p. 81-86.
- DELCOR M., « Le hieros gamos d'Astarté », *Actes du 1<sup>er</sup> Congrès d'Etudes des Cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger 1973.
- DELCOR M., « Astarte » in *LIMC*, Munich, 1986, p. 1077 et suiv.
- DUSSAUD R., « Astarte, Pontos et Baal », *C.R.A.I.B.L.*, 1947, p. 201-224.
- FANTAR M., « A propos d'Ashtart en Méditerranée occidentale », *Actes du 1<sup>er</sup> Congrès d'Etudes des Cultures Méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger, 1973, p. 509-518.
- FANTAR M., « Un sarcophage en bois à couvercle anthropoïde, découvert dans la nécropole punique de Kerkouane », *C.R.A.I.B.L.*, 1972, p. 340-354.
- GALINSKI G.K., « Plautus, Poenulus and the Cult of Venus Erycina », in *Hommage à Marcel Renart*, 5, 1969, p. 358-364.
- GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. IV, Paris, 1920, p. 251-273.
- KARAGEORGHIS V., « A gold ornament with a representation of an "Astarte" », *R.S.F.*, 3, 1975, p. 31-35.
- LABAT R., « Les grands textes de la pensée babylonienne », in *Les religions du Proche Orient*.
- LECLANT J., « Astarté à cheval d'après les représentations égyptiennes », *Syria*, 1960, p. 1-67.
- MOSCATI S., « Sulla diffusione del culto di Astarte ericina », *Oriens Antiquus*, t. VIII, 1968, p. 91-94.
- PICARD G.C., *Civitas Mactaritana. Karthago*, VIII, Paris, 1957.
- PICARD G.C., *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954, p. 115-117.
- QUILLARD B., *Bijoux Carthaginois. I. Les Colliers*, Louvain-La-Neuve, 1978, p. 81-85.
- RUS P.J., « The Syrian Astarte plaques and their Western Connections », *Berytus*, IX, 1948-1949, p. 69-90.
- RUS P.J., « Plaquettes syriennes d'Astarté dans des Milieux grecs », *Mélanges Univ. St-Joseph*, XXXVII, 1960-1961, p. 193-198.
- SEYRIG H., « Les grands dieux de Tyr à l'époque grecque et romaine », *Syria*, XL, 1963, p. 19-28.
- SZNYCER M., « Les Phéniciens à Malte d'après les témoignages épigraphiques », *Actes du 1<sup>er</sup> Congrès d'Etudes des Cultures Méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger, 1973, p. 147-151.
- SZNYCER M., « Phéniciens et Puniqes. Leurs religions », in *Dictionnaire des Mythologies*, Paris, Flammarion, 1969, p. 55-69.

## INDEX

**Mots-clés** : Antiquité, Mythologie